

LIGUE D'ESCRIME DE CHAMPAGNE ARDENNE**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
27 AOUT 2005**

L'Assemblée Générale de la Ligue d'Escrime de Champagne-Ardenne traitant de l'exercice 2004 s'est réunie le samedi 27 Août 2005 à 14h30 au Centre Sportif et de Loisir UFOLEP – 51290 GIFFAUMONT (lac du Der) sous la présidence de Daniel BUSSY, Président de la Ligue.

Clubs présents ou représentés :

Charleville-Mezières – 10 voix – représenté par M.GUILLEY,
Givet – 4 voix - représenté par M.CARATINI,
Sedan – 6 voix - représenté par Melle HOHMANN,
Aix en Othe – 4 voix - représenté par Maître DECLAUDE,
Romilly – 4 voix - représenté par M.QUILLET,
Troyes Escrimes Champagne – 8 voix - représenté par M.GERARDIN
Troyes Gymnique – 9 voix - représenté par
Châlons en Champagne – 11 voix - représenté par M.BUSSY,
Epernay – 8 voix - représenté par M.DARDE,
Reims Europe Escrime – 9 voix - représenté par M.NORMAND,
Vitry le François – 4 voix - représenté par M.TIERS
UJB St Dizier – 8 voix - représenté par M.CHEVALME,
Langres – 0 voix - représenté par M.COLLENOT

Invités excusés :

M.Jean Paul BACHY, Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne,
M.Serge ROTHIER, Président du CROS, représenté par M. Daniel BUSSY,
M.Jean-Jacques BAYER, Président du Syndicat Mixte du Der,
M.Bruno SIDO, Président du Conseil Général de la Haute Marne,
M.Jean-Pierre SYLLA, Directeur du CREPS de Reims,
M Alain SIBLOT, Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports,
M.le docteur MOURET,
M Jean-claude JOBARD

Présidents de Club excusés :

Mme Nadine RODRIGUES - Présidente du CE de Rethel,
M. Bernard CANIAUX - Président du CE de Sedan représenté par n, représenté par Valérie HOHMANN,
M. Jean-Pierre GARNIER - Président des 3 Armes des Ardennes,
Mme Christiane BESTEL - Présidente du CE de Vouziers,
Mme Ghislaine DECLAUDE - Présidente d'Aix en Othe, représenté par M. Dominique DECLAUDE,
M. James JEANSON - Président de Troyes TEC, représenté par M. Hervé GERARDIN,
M. Emmanuel CHAUDOUET - Président de Troyes TG, représenté par M. Patrick ROMANENS,
M. Georges JOFFRIN – Président du CE de Bar/Aube,
M. Georges CASSABOIS – Président du CEC, représenté par M. Daniel BUSSY,
Mme Murielle PIERRON – Présidente du CE d'Eprenay, représenté par M. Cyrille DARDE,
M. Didier PANIEZ – Président du CE Reims,
M. Jean-Jacques LHOMME – Président du CE de Vitry, représenté par M. Jacques-Yves TIERS,
Mme Monique FORTUNATO – Présidente du CE de Chaumont,
M. Bruno TONON – Président des Mousquetaires de Joinville,
M. Gérard RENOUX – Président du CE du Pays de Langres, représenté par M. Yves COLLENOT.

13 Clubs sont présents ou représentés sur 19, comptabilisant 85 voix sur 135.
Le Quorum est donc atteint (les délégués présents doivent détenir au moins le quart des voix).

* * *

1) Approbation du P.V de l'AG du 02-10-2004

Pas d'opposition, le P.V adopté à l'unanimité (ci-joint).

2) Rapport Moral et d'Activité du Président

Daniel BUSSY présente son rapport moral et le rapport d'activité de la Ligue. Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité. (textes ci-joint).

3) Rapports financiers

- a) Comptes 2004 – Ceux-ci sont présentés par le trésorier adjoint, Hervé GERARDIN, en l'absence du trésorier Alain LECOMPTE excusé (ci-joint bilan et compte de résultat). Il est fait lecture du rapport du commissaire aux comptes qui conclut à la régularité et sincérité des comptes.
Les Comptes 2004 sont approuvés à l'unanimité.
- b) Budget 2005, prix des licences 2005/2006 :
Hervé GERARDIN présente le budget 2005 qui est bâti selon les mêmes ventilations que les comptes 2004, avec une augmentation de 2%. Le prix des licences 2005/2006 est fixé au total à 39 € pour la licence de base (20 € de part FFE, 19 € de part Ligue ; soit +2,6 % par rapport à 2004/2005 en notant que la part Ligue n'avait pas augmenté l'année dernière). Les suppléments selon l'option assurance sont sans changement.
L'affiliation à la FFE est de 56 € (sans changement).
Le Budget 2005 est approuvé à l'unanimité.

4) Rapport des Commissions

- a) Les commissions :
Dominique DECLAUDE responsable de la commission Epée, Cyrille DARDE responsable de la commission Fleuret, Benoît GUILLEY responsable de la commission Sabre présentent leurs rapports sous « power point ».
- b) Le CTR Thierry WATTERLOT exprime sa satisfaction du travail des commissions et de l'ETR et indique qu'il sera toujours disponible pour l'escrime Champardenaise.

5) Questions Diverses

- a) Le Président Daniel BUSSY rend un hommage particulier au Docteur Gabriel GAUDEBERT, décédé en début d'année, Président du Cercle d'Escrime de Reims dans les années 1950, qui a particulièrement œuvré au rayonnement de l'Escrime Champardenaise. Au nom des escrimeurs de la Ligue il a fait part à sa famille et notamment à son fils Francis, lui-même escrimeur, de sa sympathie attristée.
- b) Le Pôle escrime de Reims a changé d'entraîneur, Jérôme ROUSSAT, toujours très coopératif avec la Ligue, prenant des responsabilités nationales (entraîneur national adjoint à l'Epée).
Qu'il soit remercié de son action.
Il est remplacé par Sébastien BARROIS qui était C.T.R Picardie et donc bien connu des entraîneurs Champardenais puisque faisant parti de la zone.
Celui-ci prendra ses fonctions au 1er septembre, et il y a lieu de l'autoriser à se servir du compte CCP de la Ligue spécifique au pôle (la Ligue est gestionnaire de la subvention de la FFE propre au pôle). La résolution suivante est prise à l'unanimité :
« Sébastien BARROIS, entraîneur du pôle épée de la FFE mis au CREPS de Reims, est autorisé à signer les chèques afférents au compte CCP de la Ligue n° 0348120S – CHALONS intitulé « Ligue Escrime Champagne-Ardenne – CPEF » ainsi qu'à détenir une carte bleue sur ce même compte ».

- c) Daniel BUSSY fait part de la signature couvrant juillet de la Convention Collective Nationale du Sport (adressée par e-mail aux clubs, consultable sur le site <http://www.cosmos.asso.fr/pdf/CCNS.pdf>). Celle-ci sera étendue prochainement par arrêté Ministériel et donc applicable à tous les clubs. Une journée d'information sera consacrée à son analyse.
- d) Claude GAMOT intervient sur 3 points :
 - ✓ 1^{er}) L'escrime peut être fière de son action. Il est l'un des seuls sports à progresser en nombre de licenciés (+ 30 %). La Ligue de Champagne-Ardenne est particulièrement performante puisqu'elle est une des premières Ligues pour le nombre de licenciés ramenée au nombre d'habitants.
 - ✓ 2^{ème}) Il faut remercier Thierry WATTERLOT pour ce qu'il a fait dans la Ligue. La Ligue a également fait beaucoup pour lui pour qu'il puisse accéder, par son travail personnel, un professorat du sport et il est de son devoir moral de rester dans la Ligue et dans l'escrime....
 - ✓ 3^{ème}) Il se réjouit de la création d'un club à Langres mais reste préoccupé par Sézanne, en sommeil depuis 2 ans et demande à la Ligue de tout faire pour ramener ce club.
- e) Hervé GERARDIN se félicite des opérations promotions menées par la FFE et la Ligue.

6) L'Assemblée Générale se termine à 16 h 00 par un pot de l'amitié au cours de laquelle le Président BUSSY, après avoir brièvement retracé le parcours de Thierry WATTERLOT (débuté au Cercle de Châlons en Champagne en passant par l'école des Maître de DINARD, le poste de CTR des Ardennes, les clubs ...et enfin CTR de la Ligue de Champagne-Ardenne), le remercie de son action dans la Ligue, notamment en matière de formation de futurs cadres techniques (moniteurs, prévôts), lui remet quelques souvenirs et associe sa femme Claude à sa réussite professionnelle, lui souhaitant bonne chance au CREPS et lui demandant de ne pas oublier la Ligue



La Secrétaire de séance

Marie-Christine BOUSSER

Le Président

Daniel BUSSY